

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 101

présenté par

M. Ferrara, M. Brun, M. Le Fur, Mme Trastour-Isnart, M. Hetzel, M. Abad, M. Sermier,
M. Descoeur, M. Lurton, Mme Poletti, M. Verchère, Mme Louwagie, M. Furst et M. Diard

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 379, après le mot :

« postes »,

insérer les mots :

« au sein des armées, directions et services du ministère des armées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de préciser que ces 400 nouveaux postes ne bénéficieront pas qu'à la DGA.